

(Plus tard)

M. Hubert Badanai (Fort-William): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Comme le ministre a déclaré qu'on fournira de l'assistance à l'industrie canadienne de la construction maritime, peut-il nous indiquer si le gouvernement usera de son influence pour faire accorder le travail à des chantiers maritimes où la main-d'œuvre est excédentaire?

L'hon. M. Balcer: Bien entendu, le gouvernement désire aider à la fois les chantiers maritimes et les armateurs en accordant ces subventions. Cependant, l'armateur est libre de décider à quel chantier il accordera son contrat, et je ne pense pas que nous devions nous immiscer dans ce choix. A mon sens, ce n'est pas en quoi consiste, en l'occurrence, la tâche du gouvernement. S'il s'agissait de contrats relevant du gouvernement, nous procéderions bien sûr en ce sens. Mais ce n'est pas le cas cette fois-ci.

(Plus tard)

L'hon. M. Chevrier: J'aimerais poser une question au ministre des Transports au sujet de l'annonce qu'il nous a faite tout à l'heure. En plus de la modification à la loi sur la marine marchande du Canada, l'aide que le ministre a annoncée sera-t-elle proposée à la Chambre sous forme d'un projet de loi ou d'une autre mesure législative tendant à modifier la loi aidant à la construction des navires au Canada?

L'hon. M. Balcer: Comme je l'ai dit dans ma déclaration, la mesure pourrait être mise en vigueur grâce à un poste des crédits.

L'hon. M. Chevrier: Tout le programme?

L'hon. M. Balcer: Oui, monsieur l'Orateur. Toutefois, nous présenterons une modification à la loi sur la marine marchande du Canada en fonction de l'accord du Commonwealth sur le cabotage.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Puis-je demander au ministre si la modification de l'accord sur la marine marchande du Commonwealth a été discutée avec le gouvernement du Royaume-Uni avant que le gouvernement du Canada décide des mesures à prendre?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, nous allons suivre rigoureusement la pratique à propos de ces accords. Nous allons aviser les différents pays du Commonwealth conformément à la clause 25 de l'accord en question et dans trois mois nous pourrions mettre nos propositions en vigueur.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il veut dire [M. Winch.]

que la mesure législative ne peut être présentée avant que la modification ait été apportée à l'accord du Commonwealth?

L'hon. M. Balcer: Les modifications que j'ai annoncées sont d'ordre secondaire dans le cadre de la loi sur la marine marchande du Canada, et ne toucheront pas aux principes du programme. Je crois que les plans peuvent être mis sur pied avant l'adoption de ces modifications.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CUBA—DÉCLARATION QU'AU RAIT FAITE À GENÈVE
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre aurait quelque chose à nous dire au sujet d'une nouvelle voulant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ait déclaré à Genève qu'il est disposé à aider à la médiation du différend entre les États-Unis et Cuba? Nous parlerait-il aussi de la nouvelle émanant de Washington, selon laquelle toute offre de ce genre faite par le Canada serait inacceptable.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Il me semble que tout commentaire serait superflu. Comme le député a posé une question à laquelle il a répondu lui-même, je ne vois aucune raison d'en dire plus.

CUBA—INTERPELLATION À PROPOS DE LA SÉCURITÉ
DES MISSIONNAIRES CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Nicholas Mandziuk (Marquette): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le premier ministre a-t-il un rapport à faire sur la sécurité des prêtres et religieuses en mission à Cuba?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question fait l'objet d'entretiens constants entre l'ambassade du Canada à La Havane et l'ambassade de Cuba à Ottawa. On peut en conclure, je crois, que rien n'est négligé pour assurer le bien-être et la sécurité des personnes mentionnées, ainsi que de tous les Canadiens.

VISITE DU PRÉSIDENT DE L'ISLANDE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harris Rogers (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Vu que le président de l'Islande projette de venir au Canada cet été et qu'il a l'intention de visiter le hameau de Marker-ville, ainsi que le monument historique national érigé en hommage au poète canadien-islandais éminent, Stephen G. Stephansson, le ministre serait-il disposé à: